

Infrastructure de recherche sur le Canada au XX^e siècle

Groupe de la variable : Nom et résidence

Sous-ensemble de la variable : Ménage dans la demeure

Colonne 2 : champ « Famille, ménage ou institution »

La colonne 2 sert à numéroter les ménages dans la demeure. Noter qu'il peut y avoir plus d'un ménage par demeure, par exemple dans un immeuble à logements.

Instructions à l'usage des recenseurs

64. Famille, ménage ou institution. Dans la colonne 2, les familles ou ménages doivent être enregistrés dans l'ordre dans lequel ils sont recensés, en entrant le numéro vis-à-vis du chef de famille.

Entrées acceptées : verbatim de la colonne 2.

Codes

Aucun